



Compte rendu n°1 Atelier CADRE DE VIE

Placé sous l'égide des deux Conseils de quartier, Parc Nord et Parc Sud, un Atelier est une instance d'initiative et de participation dont la mission consiste à traduire en propositions concrètes les grandes tendances issues de la Consultation des habitants du quartier du Parc réalisée en juin-juillet 2007. Chacun des trois ateliers (Habitat, Cadre de Vie, Vie de Quartier) se réunit à 6 reprises entre décembre 2007 et juin 2008. Lors de la première séance, les participants décident du thème qui sera traité pour chacune des cinq séances de production. La date d'une séance est fixée lors de la séance précédente. La participation à chaque séance de l'Atelier est libre. Le cas échéant, et en fonction des thèmes abordés, les participants pourront solliciter la participation de représentants d'institutions (Ville, Département, bailleurs sociaux, autres...) afin qu'ils puissent également formuler des propositions concrètes répondant aux grandes tendances issues de la Consultation. Ces institutions participent aux séances d'Atelier au même titre que les habitants du quartier et avec la même ambition. A l'issue des séances, les trois Ateliers présenteront devant les Conseils de quartier les résultats de leur travaux afin qu'ils soient mis en débat.

Participants à la séance n°1 du 10 décembre 2007

Mme Monique SALOMON Rue de la Paix ■ Mme Nadia ZIMMERMANN Allée Fernand Léger ■ M. François SINNASSE Rue Salvador Allende ■ M. Guy LAUNAY Allée Fernand Léger ■ Mme Françoise MORICE Allée Fernand Léger ■ Mme Isabelle BORNE Rue Salvador Allende ■ M. Christian-Paul LAINE Boulevard Pesaro ■ Mme Marion BENOIST Service Etudes Urbaines, Nanterre ■ Mme Sabrina MAHI Service Vie Citoyenne, Nanterre ■ M. Eric LEROY Service Vie Citoyenne, Nanterre ■ M. Serge LEVERBE Cabinet Techné Cité ■ Melle Magalie RENAUD Cabinet Techné Cité.

Le déroulement de la séance

→ Les objectifs et la finalité de l'atelier sont explicités : A partir des résultats de la Consultation, formaliser (écrire) des propositions concrètes de transformation du quartier à partir de l'expertise d'usage des habitants. Ces propositions seront ensuite présentées et mises en débat au sein des Conseils de quartier.

→ Retour sur les résultats de la consultation en matière de cadre de vie :

Pour chacune des propositions du questionnaire de consultation, des données statistiques sont précisées sur les répondants (tranche d'âge et secteur résidentiel).

→ A partir des résultats de la Consultation, les participants déterminent le thème de chacune des cinq séances de travail à venir.

→ Détermination des règles de vie de l'atelier.



...→ Synthèse des principales réflexions formulées par les participants

→ Constat d'un problème de circulation des deux roues motorisés dans le quartier. Les participants insistent sur le fait que les motos et scooters roulent continuellement sur les trottoirs et la piste cyclable (problèmes de sécurité piéton).

Volonté des participants de travailler sur ce sujet afin de trouver une solution.

→ Sentiment d'abandon exprimé par les participants du quartier du Parc par rapport au centre ville de Nanterre.

→ Réflexion des participants autour de problèmes de propreté (Champs aux Melles), d'aménagement et de mobilier urbain (Fraternité).

Volonté d'intervention des services de la ville.

Définition des thèmes qui seront traités lors des cinq séances :

1] L'espace public : Aménagement, équipement, entretien, éclairage des espaces extérieurs publics (y compris le parc André Malraux).

2] L'espace privatif : Aménagement des pieds d'immeubles, équipement, entretien, éclairage et résidentialisation des espaces extérieurs privatifs.

3] Lieux de rencontre : Espaces de détente et de repos pour tous. Espaces sportifs en libre accès.

4] Stationnement et parkings : En ouvrage et de surface.

5] Circulation : Vitesse, sécurité enfants, deux roues motorisés et circulation douce (vélos et piétons).

Prochaine séance 28 janvier : l'Espace public

- Le président de la prochaine séance d'atelier est Mme Françoise MORICE.
- La date proposée par l'Atelier pour la prochaine séance est le lundi 28 janvier 2008, de 18h30 à 20h30 (Mairie de quartier)
- A l'ordre du jour : Aménagement, équipement, entretien, éclairage des espaces extérieurs publics (y compris le parc André Malraux).
- Partenaires sollicités pour participer à la prochaine séance : Service environnement de la ville, Service infrastructure de la ville, Service projet d'aménagement des espaces publics de la ville

Les ateliers sont ouverts à tous. Pour en savoir plus :

Le site de la Ville de Nanterre www.nanterre.fr (rubrique quartiers/ parc)

Le service de la vie citoyenne (tél : 01.47.29.52.65 ; mél : viemocitoyenne.parc@mairie-nanterre.fr)